



Dialogue social sur l'organisation du travail en administration centrale : de la sobriété au black-out ?

Le comité technique d'administration centrale (CT-AC) est convoqué le 5 octobre prochain. Cette réunion, la dernière en date avant les élections professionnelles de décembre, viendra clore un mandat marqué par la difficulté à construire un dialogue social constructif et permettant de répondre aux attentes les plus concrètes des personnels.

L'organisation de l'administration centrale (OAC), énième réforme de l'administration de notre ministère, aura largement occupé le devant de la scène ces derniers mois, notamment en termes de désorganisation du travail et d'accroissement des risques psychosociaux. La délégation CGT a exprimé à maintes reprises et très clairement des divergences profondes sur les motivations politiques réelles et les objectifs de cette nouvelle réforme. Mais ceci ne nous a pas empêché de proposer sans relâche un débat franc et ouvert sur l'évolution rapide et très controversée des organisations de travail et par conséquent sur la dégradation des conditions de travail des agents (voir nos comptes-rendus des CHSCT-AC).

Bien avant l'OAC déjà, nous défendons l'idée que le travail a changé radicalement et que les transformations et les tensions à l'œuvre nécessitent une réflexion concertée susceptible de déboucher sur des mesures opérationnelles et partagées. Bien avant l'OAC, nous alertions l'administration sur la nocivité avérée d'organisations trop verticales, en silos, et sur ce qui constitue en somme un frein considérable au dynamisme et à la mise en œuvre efficiente de nos politiques culturelles.

Malgré les éléments de langage soit disant rassurants et ambitieux (stratégie, agilité, synergies, transversalité, etc.) de nos ministres, cabinets et secrétaires généraux successifs à l'œuvre dans cette réforme plus que laborieuse, près de deux ans après l'OAC les agents n'ont jamais témoigné à ce point d'un travail en perte de sens, de schémas opératoires trop lourds et trop cloisonnés.

La circulation de l'information reste très compliquée. Le manque de transparence voire les interdictions mettent les agents et la hiérarchie intermédiaire en grande difficulté. De nouvelles procédures voient le jour qui, au lieu de clarifier et de simplifier l'organisation, abîment le travail. Sous l'effet du manque d'effectifs, les tâches s'alourdissent. Dans ce contexte tendu, le management par la pression et l'infantilisation, et l'impossibilité de parler collectivement du travail portent directement atteinte aux conditions de travail et à la santé des personnels. Ainsi, des services comme la DICOM, la SDAEI et le BQC sont en grande difficulté et d'autres ne sont pas loin hélas de les suivre.

En amont de cette séance du CT-AC du 5 octobre, les élus CGT, comme ils le font depuis 21 mois, ont demandé à l'administration que soient communiqués et présentés à la représentation des personnels les projets de service et les contrats de service manquants, et que nous en soit expliqué les motifs. Les questions d'organisation du travail figurent bien parmi les prérogatives premières des comités techniques et pourtant, cette demande a de nouveau reçu une fin de non-recevoir.

Alors que chacune et chacun peut désormais toucher du doigt l'ampleur de la crise démocratique que connaît notre pays, il est incompréhensible et inacceptable que la ministre, son cabinet et l'administration persistent dans une forme de déni et de dogmatisme qui ne mènent nulle part.

Les représentantEs de la CGT-Culture exigent que les projets et contrats de service soient présentés au CT-AC. Nous continuerons à nous battre pour le respect du travail et de l'expertise des personnels, et pour des conditions de travail dignes !